
LONDRES – La collisions de noms
Lundi 23 juin 2014 – 17h00 à 18h30
ICANN - Londres, Angleterre

FRANCISCO ARIAS:

Directeur des Services Techniques pour la Division des Domaines Mondiaux pour ICANN. Nous allons travailler sur les collisions des noms, et nous allons parler de ce qui a été approuvé par NGPC l'année dernière.

A ma gauche Patrik Fältström, qui est le Directeur de SSAC, et Jeth Smith. Nous allons commencer.

L'ordre du jour pour aujourd'hui nous avoir une petite l'introduction, Patrik va comité constitutif de SSAC et nous allons aussi introduire la proposition ICANN. Et ensuite nous aurons une petite session question /réponse.

En premier qu'est-ce-que la collision de noms. La diapo n'est pas vraiment correct techniquement, c'est juste pour vous donner une idée, par exemple quand une entreprise fait la configuration d'un nom de domaine, excepté que ce nom de domaine n'a pas été délégué dans la racine, s'ils envoient de demandes pour ce nom de domaine vis-à-vis de la racine, ils en deviennent vulnérable.

Le problème se présente lorsque ce TLD qui est utilisé dans ce réseau serait supprimé et délégué parce l'utilisateur qui avait reçu au préalable

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

une réponse que le nom de domaine n'existe pas, en retour une réponse qui dit que le domaine existe.

Comme j'ai dit auparavant vient du plan de collision de noms qui a été adopté par le NGPC, le comité des nouveaux gTLD, au niveau du Conseil d'Administration de ICANN l'année dernière au mois d'octobre. Le plan contient les éléments suivant. En premier, il y a 2 chaines.home et.corp, et une commission pour étude pour développer un cadre de travail pour la collision des noms. C'est le sujet de cette session. Le plan parle de ce cadre de travail, ce qui va développer une évaluation, pour envoyer à tous les bureaux d'enregistrements un TL, pour fournir un plan interne pour la délégation de toutes les chaines, et pour assurer que TLD aillent de l'avant. pour pouvoir bloquer certaines chaines, qui sont trouvés durant les années passées.

Dernier élément dans le plan, c'est de conduire une campagne de mobilisation pour alerter les gens qui seraient donc affecté par les collisions de noms. Quel est le processus développement pour ce cadre de travail. En Novembre, l'année dernière, nous avons engagé des conseillers JAS pour développer un rapport avec les recommandations. Le JAS a fait un rapport de la première version préliminaire de ce rapport. Ce rapport a été publié entre le 26 février – 21 avril 2014.

Comme vous savez durant l'étude qui a été publié, le JAS a trouvé des vulnérabilités en suivant les procédures d'ICANN. Nous gardons certaines informations secrètes pour éviter que des attaques soient faites. SSAC a lancé une notice au mois de Juin, et le rapport a été publié le 10 juin. Et maintenant, nous en sommes à l'étape où ICANN a

développé une proposition qui sera considéré by le NPGC en tant que cadre de travail.

Voilà donc le diagramme qui vous montre les dates, la vue d'ensemble, les grands points importants du rapport JAS. Nous avons trouvé que l'addition de nouveaux TLD n'a pas fondamentalement augmenté les problèmes de collision de noms dans l'espace, et appuie les délégations des 2 chaines.home et.corp, et nous recommandons que cela soit de même pour.mail. Nous recommandons aussi d'utiliser un mécanisme t'interruption contrôle - j'expliquerais tout à tout- pour évaluer les risques de collisions.

Et ensuite une chose qui a été inclut dans le rapport, c'est que les évaluations et les recommandations dans le rapport de Phase I ne seront pas changées dans le Phase II, qui contient les informations des tests qui ont été fait sur la vulnérabilité.

Avec ça je vais passer le micro à parti Patrick Fältström qui va nous parler du conseil SSAC.

PATRICK FALSTROM:

Sur la chronologie que vous nous avez donnée, vous voyez que c'est une chronologie courte. Je voudrais rappeler à tout le monde que la première discussion sur la collision de noms à commencer quand SSAC a lancé un rapport le 15 novembre 2010. En réalité, il y a eu des discussions depuis ce moment-là. Donc c'est pas quelque chose de nouveau. Le stress a augmenté, bien sûr, dernièrement.

Alors nous avons été entrain de parler de la collision de noms, nous avons parlé de cela, comme quelque chose qui est beaucoup plus important que le DNS. C'est l'utilisation d'un nom et de l'espace d'un nom qui pourrait apparaitre dans un autre espace. Donc c'est une collision entre l'utilisation d'un même nom dans deux espaces. Par exemple, il y a des espaces qui sont vraiment similaires à des noms de domaines au lieu de noms de domaines dans certaines applications. Donc la collision pourrait exister. Lorsque vous avez le même genre de jeton que vous utilisez de façon différente, pas seulement, quand il y a une collision qui est très explicite en utilisant le DNS quand vous avez le gTLD. Il peut y avoir une autre collision à un autre endroit aussi.

Ce qui est important, et on est d'accord sur ce que l'on a vu, ce qu'un comportement qui n'était pas attendu pourrait se trouver lorsque l'utilisation n'est pas possible quand il y a quelque chose qui se passe dans l'espace, du nom. Ce qui est aussi important à savoir, c'est qu'on nous donne, on nous fait des commentaires dans SAC066 qui est spécifié sur le rapport qui et la Phase I du JAS, pas sur les données qui existaient, que nous avons récoltés en communiquant avec le staff ICANN ou les conseillers du JAS.

Nous avons commencé à travailler au début du mois d'avril. Cela nous a pris huit semaines pour arriver à un consensus pour chacun d'entre vous. Pour vous donner une idée, une indication de ce que cela veut dire pour SSAC, d'habitude nous produisons 6 rapports par an, quand nous les mettons en priorité, cela prend 3 ou 6 mois pour écrire un rapport, celui-ci a été produit en huit semaines, sans être mis en priorité, alors que nous faisons d'autres choses, telle que la transition

IANA, et ainsi de suite. Donc les gens nous disent qu'on pouvait avoir livré ce rapport plus rapidement, c'est comme ça que nos processus fonctionnent, c'est comme ça que nous atteignons un processus, c'est aussi vite que nous pouvons livrer les choses dans l'ICANN.

Alors un historique spécifique sur ce dont on parle dans le rapport, nous faisons des évaluations différentes, quand je parle d'évaluation avec des conclusions, c'est très important que l'on puisse séparer entre lorsque vous allez faire un calcul de risque ou que vous utilisez une formule pour calculer les risques, vous avez des informations et des critères que vous suivez.

Il y a une chose d'être en désaccord avec la formule que vous utilisez, mais aussi si on est d'accord ou pas d'accord sur les résultats, et quand on applique ces calculs. Par exemple, c'est le cas si vous avez des variables multiples qui impliquent des risques, cela dépend comment chacune de ses variables sont importantes. Cela dépend des risques.

Du point de vue du SSC, les exigences principales sont la communication efficace, surtout par rapport à ceux qui sont impactés, la mesurabilité, et le danger minimal, les dommages minimaux. Donc pour nous ceux sont les exigences de bases. S'ils y a d'autres entités qui utilisent d'autres exigences principales, et même si on est d'accord en termes de calcul, de risque, et de solution, en fait on aura des résultats qui pourront différer. Ensuite notre rapport indique quelques problèmes où nous pensons que nous avons quelque chose à ajouter. Ceci implique qu'il y ait une grande portion du rapport où nous pensons qu'il y ait beaucoup de choses à ajouter ou beaucoup de choses à commencer et donc sur ces points là nous n'avons rien à dire. Donc les

recommandations du SSC, donc vous pouvez trouver d'ailleurs le rapport si vous souhaitez connaître nos recommandations, eh bien je vous encourage à regarder le rapport mais nous avons avec ici un résumé de ces recommandations.

Vous pouvez par vous-même voir à l'écran que donc élargir la gamme des situations ou la plage des situations déclencherait une situation d'urgence. Nous pensons que lancer des périodes d'interruption, encore une fois nous pensons que l'évaluation, les méthodes que nous utilisons, donc les interruptions pulsés sont mieux qu'une interruption continue. Nous pensons qu'une évaluation des approches de notification potentielles est quelque chose qui est nécessaire. Donc il est important de savoir à quoi cela correspond. Nous pensons également que lorsqu'on établit ces mécanismes, eh bien il faut qu'il y ait des approches IPv4 et donc cela il faut faire attention. Nous avons de plus en plus de déploiement IPv6, ces solutions doivent également prendre en compte l'IPv6.

Lorsqu'il arrive ces types de systèmes sont mises en place, il est très important de considérer d'autres processus pour contrôler les interruptions. Il faut bien penser aux différents types d'évènements qui peuvent se produire pour que toutes parties impliquées en amont puis savoir comment agir, parce que si vous avez un incident qui est dû à une interruption contrôlée, et bien vous ne pouvez pas nécessairement penser au moment de l'incident qui va faire quoi.

Nous pensons également et Francisco en a parlé un petit peu que le rapport de phase I du JAS est une chose, mais il y a d'autres choses par exemple, nous venons d'entendre dire que l'extension JAS, le rapport de

phase II a d'avantages d'informations. Et des informations pour décrire la phase de l'impact des décisions et voyez pourquoi le rapport de Phase A contient toutes les informations nécessaires pour le calcul. Le rapport du Phase I du JAS informe le lecteur informe également le lecteur qu'il y a des informations récentes, qui pourront ou pourront ne pas avoir un impact nécessaire sur les calculs, mais nous pensons qu'il est important lorsque c'est possible de divulguer toutes les informations afin qu'une partie impliquée puisse comprendre comment et pourquoi les calculs ont fait.

Et nous avons également un avertissement par rapport au découvert de situation, surtout dans certains cas et il y a commentaires du rapport sur la base de données qui sont dans la base de données et rien d'autre. Merci.

FRANCISCO ARIAS:

Merci Patrik, je vais maintenant présenter la proposition ICANN pour le cadre de travail. La proposition a été élaborée en utilisant le rapport JAS comme base, ainsi les points de vue reçus du forum de commentaires publics sur la base de ce rapport de Phase I ainsi que sur le travail du SSAC.

C'est une proposition qui n'a encore pas été prise en considération par le comité. Donc le but est de leur présenter après la réunion de Londres, et comme je l'ai déjà mentionné, ceci sera un élément du plan de collision qui a été approuvé en octobre 2013.

Alors parlons de la proposition, la proposition se divise en sections principales. Premièrement, ce que fera ICANN ; pour ce qui est des exigences pour les opérateurs de registres, le premier élément c'est le rapport de collision de noms et donc son traitement. Les opérateurs de registres sont forcés de faire ceci. La façon dont cela fonctionne ICANN a un forum de web dans la partie collision des noms du web où lorsque la partie est affecté par un problème de collision de noms par un nouveau gTLD. On peut en fait en informer ICANN. ICANN peut ensuite traiter la demande et allez en informer l'opérateur de registre et donc pour avoir suspension temporaire du nom de domaine qui cause cette collision, afin que les entités affectées puissent faire les ajustements dans le réseau pour ensuite annuler cette suspension. Donc les changements, ça c'est une mesure qui existe déjà dans les spécifications, donc le changement ça sera qu'il y aura donc un niveau de service exigé, qu'une réponse en deux heures, une réaction en deux qui utilisera les contacts d'urgence qui sont déjà fournir par les opérateurs de registres à ICANN. Ces contacts d'urgence sont par exemple utilisés pour informer les opérateurs de registres lorsque contrat, identifier un problème ou un autre changement. Actuellement le contrat indique que ceci aura lieu pendant deux ans après l'enregistrement du TLD, ensuite le nom sera disponible pour toutes la durée de vie du TLD.

Deuxième partie: interruption contrôlé pendant 90 jours. Donc je vais expliquer ceci un peu plus tout à l'heure, mais ceci est disponible pour 90 jours. Et l'approche que nous proposons c'est 'avoir une interruption continue c'est-à-dire qu'elle commencera pendant les 90 jours. Dans le DNS, il n'y aura d'interruption intermittente. Autre éléments utilisation

d'une adresse IP en boucle dans l'IPv4. Donc ça c'est un bloc qui de réserve et qui ne devrait pas disponible sur l'Internet. Donc l'idée est que si dans le DNS vous recevez cette adresse IP, la communication ne part pas de votre ordinateur, donc l'idée c'est éviter la possibilité potentiel de fuite d'information de l'ordinateur d'une partie affectée.

L'autre chose que nous disons dans la proposition, c'est que nous allons ajouter une option IPv6, parce que c'est possible. Donc il n'y a pas forcément d'équivalent immédiat. C'est une adresse en boucle, mais pas un bloc d'adresse en boucle. Et donc on peut justement utiliser cette adresse en boucle pour retomber sur l'IPv6.

Donc comme je le disais, il y a deux options d'interruption. Premièrement l'interruption contrôlée. Donc ça sera l'option de défaut pour les TLD délégués avant l'adoption de la proposition, dans ce cas les adresses devront insérer les enregistrements de DNS pour les TLD qui sont dans le bloc, et pour ceux non, l'idée sera de fournir le DNS pendant 90 jours continuellement. Après les 90 jours, ces noms seront libérés, il important de savoir qu'un opérateur de registre peut maintenant attribuer les noms, et les seules restrictions qui existent c'est que les noms ne peuvent être activés, ceci ne pourra se passé que une fois que ces interruptions contrôlées seront terminées. Egalement, il a déjà été dit que selon les exigences RPM, les noms doivent passer par une série de revendication. Donc se doit être des noms qui n'ont pas attribués pendant la période. Donc lorsqu'ils sont libérés il faut donc qu'ils passent par une série de revendication. Donc voilà la première option d'interruption contrôlée.

Deuxièmement une interruption obligatoire pour les TLD, les wild card (les cartes libres) donc après l'adoption de la proposition. Donc si par exemple, il y a les nic.tld c'est bon, c'est le nom d'un opérateur de registre. La raison de ces restrictions c'est l'historique sur la wild card, donc je crois qu'il y a une recommandation du SSAC, il y a un rapport d'ICANN qui a été publié avec le guide de candidature, par rapport à cette recommandation, qui dit que non seulement on parle des TLD, mais des noms de domaine qui sont utilisés pour enregistrer les parties tierces. Donc on ne peut pas utiliser de wild card pour ceci. Mais en dehors – en fait les enregistrements qui seront nécessaires dans le DNS, c'est donc les wild card pour MX, SRV, TXT et aussi pour Apex. Et donc ça c'est un terme technique qui fait référence au TLD en lui-même pour ces différents types.

Autre chose à prendre en considération, pendant cette période, et ça c'est pour les interruptions de wild card. Donc les opérateurs de registre ne pourront pas activer de nom de parties tierces. Autre obligation qui restera toujours de vigueur: le service WHOIS, par exemple whois.nic.tld qui a été utilisé par certaines parties pour certifier certaines autorités.

La deuxième partie de la proposition parle de ce que va faire ICANN. Tout d'abord le.mail va rejoindre.corp et pour.home et donc sera délégué. La délégation sera reportée. Ces noms seront réservés pour qu'ils ne soient pas délégués. Autre chose que ICANN va faire c'est produire des supports d'information sur la collision des noms et les mettre à disposition, donc par exemple lorsqu'un système est affecté, lorsqu'un réseau a été affecté par la collision des noms, bien nous avons un système IP spécial qui permettra d'avoir des interruptions contrôlés

sur le web et l'idée c'est d'essayer d'avoir des recherches qui fournissent des informations utiles pour que ces parties effectuent les changements nécessaires dans sa configuration.

Lorsque je le disais tout à l'heure, il n'y a pas vraiment de bonne option IPv6, pour les interruptions contrôlés, tel que nous avons l'intention de l'utiliser, donc l'ICANN travaillera avec l'IETF pour identifier une solution à ce problème, et une fois que cette solution sera disponible et bien sûr, nous l'intégrerons à cette mesure. Je dois être honnête, ceci va sans doute prendre un certain temps.

Autre chose que fera l'ICANN, c'est de travailler avec les serveurs de racine et les opérateurs pour s'assurer que les réseaux soient prêts vis-à-vis des collisions, ça faisait déjà parti du plan. Donc nous focalisons sur ce plan. ICANN limitera aussi les réponses en cas d'urgence quand une partie fera rapport de / se plaindra d'une collision de nom. Il y a des limites, il faudra bien sûr, que cela représente une urgence vis-à-vis de la vie. Nous allons développer un mécanisme dans le cas un bureau d'enregistrement veut/peut avoir un effet sur le DNS, et que cela présente un danger pour la vie humaine ICANN prendra la révéle de l'opération du TLD. Et c'est une dernière mesure qui sera prise. Donc ceux sont des mesures extrêmes qui sont prise, dans le cas où le nom causera un danger à la vie humaine, dans ces cas de des noms privés, il y aura des procédures pour retirer ce TLD temporairement, jusqu'à ce que le problème soit résolu. Donc la dernière section de cette présentation va parler des alignements des propositions de l'ICANN. Il y a des choses avec SSAC avec lesquelles nous ne sommes tout à fait d'accord.

Le conseil de RSAC, je voudrais m'expliquer là-dessus, il y a huit recommandations dans le conseil SSAC. Ils sont en ordre sur l'écran. La recommandation 3, il faut évaluer la mise en place des notices qui accommodent les IPv6, seulement hébergé autant que les IPv4. Dans le cas d'ICANN, nous avons des informations qui ne sont pas rendus publiques, cela pourrait permettre de passer par l'option du bouclage.

Donc l'autre recommandation que nous allons adopter, est de support au IPV6. Comme je vous l'avais dit, c'est une option qui est déjà disponible, mais cela prendra du temps comme j'ai dit tout à l'heure. Donc une autre recommandation que nous avons, avec laquelle nous sommes d'accord avec SSAC c'est de fournir la clarté au bureau d'enregistrement sur les règles, pour la location des blocs de noms après la conclusion des périodes de testes. Nous allons fournir cette précision.

LA prochaine recommandation c'est de considérer les informations au-delà de la phase I du rapport JAS avant de passer à l'action. Donc l'intention c'est d'agir sur le rapport phase I, et donc j'espère que le cadre de travail est très clair de ce côté là. Et ensuite la prochaine recommandation, c'est de publier les informations à temps, les informations n'ont pas été publié jusqu'à présent. Nous allons faire cela une fois que les conditions seront bonnes pour fournir ces informations, et lorsque nous aurons donc une solution sur l'impact vis-à-vis des tierces parties.

Et ensuite, nous pourrons fournir une justification plus forte pour l'extrapolation des trouvailles, qui sont basés sur une sorte de mesures, de données. Nous sommes d'accord avec le conseil de SSAC. Il y a deux

recommandations avec laquelle nous ne sommes pas complètement d'accord. La première c'est d'étendre les réponses d'urgence au-delà du danger à la vie humaine et ensuite c'est de faire du rolling d'interruption contrôlée. Cela ne correspond pas avec la façon d'agir que nous proposons.

Encore une fois s'il y a un danger à la vie humaine, nous voulons nous étendre un peu là-dessus. Nous pensons que, Patrick en a parlé tout à l'heure, la sévérité du cas peut être mesuré de multiples points vues. Quand vous prenez une décision sur l'impact, sur quelqu'un qui va être effectué par le nom de collision. Il y a une autre personne aussi dans le DNS sur lequel il y aura aussi un impact. Donc si vous allez vous enlevez l'impact sur une partie, il faut bien sûr considérer les deux points de vue.

Il y a autre chose à considérer, c'est qu'il peut y avoir un potentiel pour [?] s'il y a quelque chose qui est basé sur un impact économique, un autre impact par exemple qui pourra avoir un impact sur un concurrent. Il y a des concepts qui sont basés pour étendre la réponse d'urgence, qui sont des concepts de sécurité nationale. Nous pensons que ce n'est pas facile d'être d'accord au niveau mondial, parce que vous essayez d'appliquer ces recommandations à des pays différents, des systèmes de pensée différents. Disons ce n'est pas facile de trouver une solution qui soit bonne pour tout le monde. La focalisation sur la vie humaine, ce n'est pas quelque chose à débattre, c'est quelque chose qui doit être fait.

L'autre recommandation sur laquelle nous avons des différences c'est la recommandation pour utiliser des interruptions contrôlés continue. Les

informations DNS sont nécessaires dans ce cas là. Donc à l'ICANN ce que nous disons, c'est de faire une interruption continue pour qu'il y ait 90 jours sans interruption. La raison pour laquelle nous pensons qu'il est un problème de trade-offs. Il faut considérer les options. Si vous posez la question à différents experts. Vous aurez des réponses différentes, des conseils différents. Ce que nous voyons, c'est d'avoir une interruption contrôlée continue, cela permet de faire des échecs mais de façon sécurisée. Donc en faisant ça de façon continue les choses sont rendus plus faciles pour les parties affectées.

Nous pensons qu'il est plus facile pour quelqu'un de réaliser par exemple, qu'un service ne fonctionne pas. Si c'est une façon continue, au lieu de le voir fermé et ouvert, souvent c'est plus difficile de comprendre dans ce cas là. Donc nous pensons qu'en le faisant de façon continue, cette interruption fournira moi de risques. Ça sera plus facile pour chaque partie, plus facile à surveiller par l'ICANN.

Donc une des justifications pour faire ce style d'interruption, c'est d'avoir une période de repos, disons. Il y aura moins d'échecs pour une des parties. Donc nous pensons que ces mécanismes dans l'ICANN pour éviter qu'il y ait un problème pour tel ou tel partie. Les gens pourraient ainsi faire un rapport et nous donner notice de ces problèmes, et nous pourrions agir sur le DNS pour justement éviter ce genre de problèmes.

Nous, comme nous l'avons dit, nous pourrions fournir une meilleure manière de faire des changements au cas où quelque chose ne fonctionne plus. Il pourrait plus facilement, et plus rapidement réalisé qu'ils ont besoin de faire quelque chose. Donc c'est une explication un peu rapide de ce que nous proposons de faire.

Et finalement, j'aimerais dire que la prochaine étape – c'est encore une proposition – mais la prochaine étape de demander au NGPC de considérer et d'adopter la cadre de travail, le plan que nous avons mis en place. Avec cela, voici les liens importants pour le rapport JAS, et je recommande donc d'aller voir les informations, mais nous n'avons pas encore publié la proposition de l'ICANN. S'il y a des questions...

[WONES STAO]

[WONES STAU] au micro.

Je suis le fils d'un docteur, et je suis vraiment confus. Un docteur ne va pas par exemple faire attention à tous ces patients de façon individuelle. Donc dans ce cas là, il y a un danger. Disons qu'il y a un danger pour la santé en Angleterre par exemple, et que maintenant les frontières soient fermés. Personne ne va rentrer chez soi. Les spécialistes, les docteurs ne vont pas regardés tous les patients individuellement. Ils vont dire ils restent ici, ils ne rentrent pas chez eux. Mais il y a une preuve que cette personne n'a rien, n'est pas malade. Non, non tout le monde reste ici.

Imaginez qu'il n'est pas possible de regarder toutes les données, toutes les personnes, s'il y avait un danger à la santé des gens ici, on ne pourrait pas analyser 80 millions de personnes aux Etats-Unis. Non, ce n'est pas possible. Ça ne serait pas possible. Mais s'il y a avait eu par exemple deux ou trois personnes tel que les ministres qui doivent voyager, pour travailler pour la population, il doit être nécessaire que eux puissent voyager. Il faudra qu'il y ait une provision pour cela. C'est la même chose, je ne sais pas pourquoi cette provision manque. La

proposition est bonne, elle peut fonctionner mais il faut qu'il y ait une provision pour les exceptions au mois. Par exemple, il y a une exception pour nic. quelque chose.

On pourrait voir si nic va bien, « ah oui, ça vas » ça devrait aller par exemple nic, alors ça serait bon pour eux, ça serait peut-être bon pour deux choses. Ça serait des chaines à analyser aussi, qui sont similaires. Tu veux dire par exemple un (.real) alors il suffirait de l'analyser, on aura la même conclusion que pour nic pour (nic.real). Donc il n'a pas de risques, si celui là n'a pas de risque, l'autre n'aura pas de risques, on pourrait faire une réponse en 2 heures. Il n'y pas de raisons de bloquer tout le monde. C'est une mauvaise politique.

FRANCISCO ARIAS:

Merci [Warner] ce que on a dit sur nic.tld c'est quelque chose qui fait partie du plan. Le nom. Le nom sera actif parce que il serait il sert à la mitigation des certificats de nom. Et donc en cas de collision de noms identifiés dans ce cadre, et bien on peut utiliser. Et si la partie est affectée, bien sûr, nous agirons. Donc il y a un mécanisme pour cela justement.

JIM BASKIN:

Je m'appelle Jim Baskin. J'ai quelque chose question que j'espère rapide. J'ai regardé la version I ou le rapport de Phase I et le rapport de Phase II, mais je n'ai comparé par le biais d'un logiciel pour savoir s'il y avait des différences majeures entre les deux, mais je n'ai pas vu en surface de grandes différences entre les deux rapports. Ce qui

m'inquiète c'est qu'il n'y pas réellement de changement peut-être. Je pensais que toutes les données qui avaient été mentionnées, je pensais qu'elle serait incluse. J'ai également regardé le résumé des commentaires qui a été publié par le personnel, et j'ai vu que les commentaires étaient résumés, mais la session final d'analyse disait que des informations serait distribué dans le rapport. En fait, il n'y avait pas réellement d'analyse. Et pour moi, je trouve que c'est inhabituel. Je n'ai pas vu s'il y avait d'autre rapport de cette nature, qui avait des analyses qui étaient meilleurs. Mais sans l'analyse, il est vraiment difficile de savoir si on prête vraiment attention aux commentaires.

Il y avait quelques informations dans la proposition du personnel, mais vous vous avez résumé cette proposition du personnel. Ça va être publié. Est-ce-que vous pouvez nous dire quand?

FRANCISCO ARIAS:

Je crois que j'ai entendu trois questions différentes. Donc Jeff va parler de la question du rapport et je répondrais à vos deux autres questions moi-même. La publication du rapport au lieu lorsqu'elle sera adopter par le NGPC. C'est la procédure habituelle. Et donc après la période de commentaire.

En ce qui concerne l'analyse, nous l'avons déjà faite par le passé pour le plan d'atténuation de collision de nom du 7 octobre. C'est exactement ce que nous avons fait. Si vous regardez les commentaires publics, le rapport vous verrez que dans la session analyse, c'est le même texte, que vous verriez que le texte que vous avez vu.

Mais dans ce cas, nous avons fourni l'analyse dans le plan, c'est en fait une annexe. Nous suspectons que l'intention de la proposition expliquera la raison de notre travail.

JEFFREY SMITH:

Je vais faire un commentaire sur le traitement des commentaires publics. Je ne sais pas si vous vous en souvenez mais nous avions une période de commentaire précédent la période de commentaire, et la plupart des informations de notre rapport ont été publiées sur un blog, il a été discuté par des listes d'emails, donc nous avons pris en considération beaucoup de feedback en dehors même de la période de commentaires d'ICANN. La première session de notre rapport contient une page avec les différents points spécifiques sur les choses dont nous avons parlé dans les commentaires publics.

Je vous encourage à voir, il y a sans doute certains points qui parlent exactement de ce que nous avons fait par rapport à la période de commentaire.

[JIM BASKIN]:

[Clarification au micro de la personne qui a posé la question.]

Par rapport au comité du programme de nouveau gTLD, ce rapport ne sera disponible dans la communauté, qu'après le comité de nouveau gTLD aura agi par rapport au rapport et aura pris une décision.

FRANCISCO ARIAS: Je crois que ce que nous avons présenté ici c'est la proposition telle que nous avons l'intention de la soumettre au comité du programme de nouveau gTLD. Ça c'est une proposition. Bien sûr, je crois que c'est les éléments principaux de la proposition. Ce qui manque, ce ne sont pas les choses qui sont essentiel, en termes de proposition, donc oui, l'intention c'est de faire ce que vous avez dit ; c'est-à-dire de présenter cette proposition au conseil.

JIM BASKIN: Lorsqu'on utilise le terme de réaction en urgence/situation d'urgence, ceci sera uniquement en cas de danger à la vie humaine. Est-ce-que cette intervention en cas d'urgence, est-ce-que c'est l'interruption de tous les TLS ou est-ce-qu'il y d'autres choses qui peuvent être appliqué?

FRANCISCO ARIAS: Oui, on suspendra un nom de domaine au deuxième niveau s'il y a une collision qui a été signalé, par exemple, www.compagny.exemple se sera compagny et exemple qui sera interrompu par le reste. Donc lorsqu'on doit enlever un TLD, c'est dans le cas où un nom de domaine sans « point » (.exemple) par exemple qui crée un danger pour la vie humaine.

JEFF NEUMAN: Pour le dernier commentaire, il n'y avait pas d'analyse important c'est qu'on a dit, et je crois que il y a des centaines de TLD qui ont été déléguée, et aucune qui n'a été signalé. Je crois que c'est important.

Pour moi, c'est le plus important en termes d'analyse. En fait, il n'y pas eu de cas signalé.

Donc, je pense qu'on peut applaudir là.

Et pourtant on est là 15-16 mois après la première discussion, je crois que c'était en mars de l'année dernière ; Et toujours aucune situation signaler. Donc j'apprécie la réaction du SSAC, j'apprécie toutes les craintes qui existent, mais tant qu'il n'y a pas d'exemple de ceci dans la vie réelle, plutôt que d'imaginer tout un tas de choses, avançons.

Alors je voulais m'assurer d'une chose Francisco, lorsqu'on présentera au NGPC, j'imagine que la proposition n'est pas d'avoir une autre période de commentaire public. Est-ce-que c'est bien le cas?

FRANCISCO ARIAS:

Oui, la proposition est déjà passée au commentaire public, donc effectivement ça sera la version finale.

JEFF NEUMAN:

Donc ce sur quoi j'aimerais me focaliser et parfois on parle pas beaucoup de ça après l'adoption des politiques, mais je voudrais me focaliser sur le processus des interruptions contrôlées.

En générale ICANN adopte une politique, ensuite le personnel la main en application. Moi je n'aimerais pas voir ce qui s'est passé avec Spec 13. On adopte après le personnel prend 1-2 mois pour voir comment on va effectivement mettre en application. Pour le Spec 13, le personnel

ICANN est revenu en arrière. Il a dit d'accord, nous allons envoyer un avis à tous les candidats, on va leur demandé de nous soumettre une lettre qui décrit comme être en conformité avec SPEC 13, ensuite on va publier ceci pour commentaire public pendant 30 jours, après amendement, et après on lance. C'est pas possible ça. On ne peut pas le faire ça. Ça fait trop longtemps qu'on attend. On a déjà tué suffisamment de modelé d'entreprise d'affaire. Il va falloir tout ressusciter. Et donc est-ce-que c'est quelque chose qui va se faire? moi j'aimerais bien qu'on ait une interruption aujourd'hui juste pour m'amuser. Ce qu'il ne fait pas c'est qu'il y ait encore un processus qui dure et qui retarde les choses pendant trois à quatre mois. Il faut que dès que la décision soit prise, en même temps on ait un document qui dise aux opérateurs de registre: «c'est parti, c'est bon! Pas de candidature, pas de prouver ce qu'on avait dit qu'on allait faire ». Donc faisons les choses, agissons ça fait tellement longtemps, le moment est venu de passer à la production.

Et dernière question que j'ai, sur la diapositive vous avez dit que les opérateurs de registre auront un processus de réponses qui durera 2 heures. Alors qu'est-ce-que cela veut dire selon votre point de vue? le personnel d'ICANN s'attend à quoi en termes de réaction? si quelqu'un envoie un avis de soutenir le TLD xyz, excusez-moi, c'était un mauvais exemple. XTDT – alors qu'est-ce que vous attendez en termes de réponses.

FRANCISCO ARIAS:

Merci Jeff. Alors, il y a plusieurs questions. Premièrement, je commence par la dernière en fait, les 2 heures c'est simplement pour vous dire que

c'est un problème technique et en même temps, les questions ont des implications beaucoup plus large, en particulier du coté commercial pour les investisseurs, moi, la question que je vous pose c'est vraiment de parler des implications commerciales de manière beaucoup plus clair, je vous suggérais d'avoir une page de questions\réponses. Donc délégation après date X, cela veut dire pour vous que voulez reporter votre lancement pendant 3 mois. C'est clair au moins.

Et puisque je vois ici aussi c'est ces paramètres qui sont enfuis quelque part, au milieu d'un rapport très long. En fait, ma question c'est une question de gestion de projet. C'est quand la date de déclenchement. J'imagine que vous avez envisagé un scénario, que vous avez un rapport qui sera présente au Conseil d'Administration, qui sera accepté. C'est quand ça.

Si notre TLD est délégué après 26, est-ce-qu'il faudra attendre pour activer notre TLD.

FRANCISCO ARIAS:

J'ai compris la question. Je crois que vous répétez la question que je n'ai pas répondu que Jeff avait. A savoir, quand est-ce-que cela va vraiment commencer? c'est quelque chose dont nous en avons parlé en interne. Nous comprenons, ce que vous avez à dire. Il faut commencer dès que possible, et ces mesures seront possibles dès que possible.

Une des choses que nous avons parlé en interne, c'est que nous pourrions potentiellement aller plus vite en termes de mise en application. Si on utilise ce qui existe déjà. Nous avons déjà une exigence de fournir le « zone files» et donc pendant la période des 90 jours, on pourra en fait utiliser ce mécanismes pour s'assurer qu'il y a

conformité, avec cette mesure, pour que vous puissiez commencer l'interruption contrôlée. Donc lorsque c'est approuvé par le Conseil d'Administration, par le NGPC.

Il y avait d'autres questions aussi, que j'ai oublié.

INCONNU HOMME: Non, encore une fois, donc vous pensez que la proposition sera adoptée lors de cette rencontre de Londres, N'est-ce-pas? c'est ce qui est envisagé.

FRANCISCO ARIAS: Je crois qu'il n'y pas nécessairement de réunion du NGPC qui soit prévue, mais en fait, je ne peux pas répondre à cette question. Je ne suis pas sûr.

INCONNU HOMME: Donc vous ne connaissez pas de date.

FRANCISCO ARIAS: Oui, je ne connais pas la date

REUBEN: Reuben [inintelligible] du groupe des nouveaux candidats gTLD. Cette présentation s'appelle « cadre de travail pour la collision de noms ». Je pense qu'on peut dire que vous avez déjà satisfait les demandes, est-ce-

que vous pouvez mettre les choses en application maintenant? est-ce-que vous avez quelque chose qui est signé par l'ICANN, et que vous pourriez mettre les choses applications maintenant.

D'abord j'ai deux questions au fait, est-ce-que ce cadre de travail, cette proposition par le personnel de ICANN peut être analysé par le NGPC. Si en ce moment le NGPC vient ici, est-ce-que vous allez être capable de leur donner ce cadre de travail.

FRANCISCO ARIAS:

Comme je l'ai dit tout à l'heure. Nous avons déjà présenté cette proposition cette proposition NGPC ce fin de semaine. Ils l'ont déjà lu, et ils attendent de voir ce que la communauté A dire sur cette proposition sur cette proposition avant de la considérer.

INCONNU [HOMME]:

Puisque vous avez 2heures avant d'agir sur la communication, disons que on peut voir que ça pourrait être un risque de mise en action d'agir. On doit demander qu'ICANN puisse considérer ce risque? ICANN pourrait avoir un SLA pour répondre à cela. Est-ce-que je pourrais avoir une réponse à cela?

FRANCISCO ARIAS:

Oui, c'est une bonne question. C'est quelque chose que nous devons considérer

INCONNU [HOMME]: ARI Registry Services. Nous comprenons ce que vous voulez que nous fassions pour départager les choses que nous pourrions faire vis-à-vis de la collision. Il y avait deux choses que vous ne voulez pas. Que nous fassions aussi.

Si vous revenez en arrière sur votre diapositive, pour clarifier deux, trois choses – retournez - quand vous parlez des 2 heures de réponse disponible pour l’avis du TLD. Est-ce-que vous pouvez nous clarifier, si je comprends bien. Quelqu’un qui pense qu’il a un problème de collision de noms doit rentrer en contact avec ICANN, ICANN doit évaluer le problème. Et si vous déterminer qu’il y a collision de noms, et je pense que vous voulez dire que le seuil soit un danger présent et clair vis-à-vis de la vie humaine.

Pas la vie de mon chat, la vie humaine.

Vous ensuite vous entrer en contact avec le bureau d’enregistrement qui a 2 heures pour répondre. Et comme vous l’avez dit agir de la façon que ICANN veut que vous agissiez. Est-ce-que j’ai compris? c’est ICANN qui décide de la manière d’agir.

FRANCISCO ARIAS: Oui. Vous nous faites le rapport et nous avons 2heures pour suspendre.

INCONNU [HOMME]: Lorsqu’il y a donc un danger vis-à-vis de la vie humaine, et comme je l’ai dit c’est pour la vie du TLD, maintenant et au-delà. Dans 20 ans, si une collision de noms est créé parce que quelqu’un a produit un nouveau

moniteur cardiaque qui veut utiliser un nom interne et qui avec être en collision avec mon nom qui a été délégué depuis 20 ans. Maintenant, je dois me retourner, et ça pourrait être un commerce du millénaire, maintenant, je dois me retourner en arrière parce que quelqu'un dit devait déjà le savoir pourrait avoir créé quelque chose, un danger...

Si nous faisons cela, cela s'applique à .com.info.net et les autorités sont déjà sur place. Si ça doit être logique pour la vie du TLD, ce n'est pas logique, il devrait y avoir une date là-dessus, un an, deux ans ou après un certain temps. Nous n'agissons plus. Pour que ça soit pour la vie pour toujours, ce n'est pas logique

Si quelqu'un enregistre un nom, un nouveau TLD doit le risque dans l'avenir quelqu'un va inventer une situation où les noms de domaines pourraient être suspendu. Quelqu'un pourrait tout à fait créer ce genre de situation, pour faire du mal à un de ses concurrents. Donc je vais penser à cette phrase qui dit disponible pour la vie, durant toute la vie du TLD, nous devons mettre une limite à cela.

FRANCISCO ARIAS:

Oui, quand il s'agit de la présence wild card, joker, nous sommes au courant que c'est quelque chose qui a été souligné auparavant comme un problème potentiel, quand le parle du rapport de l'ICANN qui a été fait, il y a peut-être 4 ans. Les matériaux que nous avons utilisés pour le guide des candidats, il y a un résumé de ce qui est disponible sur le sujet d'ailleurs.

Quand nous avons parlé des problèmes des wild card, ce n'est pas quelque chose de noir et blanc. C'est quelque chose qui peut être mis en place dans un nom de domaine. C'est ce concept qui est introduit dans ce document. Ça veut dire que les noms de domaines sont fournis à des parties tierces, c'est quelque chose qui ne peut être utilisé par une party potentiel. Il n'y a pas de recommandations sur ce sujet dans ce document. Il n'y aura pas d'activation de noms dans cette période durant la période d'interruption.

JIM BASKIN:

Dans le processus dont nous parlons en ce moment, je vous ai entendu dire que ces recommandations que le comité des nouveaux gTLD doit faire ou approuvé, sera présenté d'ici peu, peut-être à la fin de ce réunion.

Je me suis dit maintenant quand je vous écoutais que le rapport a déjà été présenté, vous venez de le dire au comité TLD au weekend dernier. C'est quoi la réponse.

FRANCISCO ARIAS:

J'avais mentionné dans la présentation, nous avons présenté une NGPC dans le weekend dernier, et tant que juste document, sans demander une décision. Nous attendons, c'est ce qu'ils nous ont dit, ils voulaient savoir ce que la communauté avait à dire ce le sujet.

jusqu'à présent en tant que communauté nous supportons cette proposition.

[BURK KINSLEE]

Nous allons maintenir nos positions dans nos commentaires préalables, mais je voudrais insister sur un aspect qui a un impact à long terme. C'est les mesures de la période de contrôle d'interruption. Vous avez indiquer... vous avez accepté la recommandation SSAC, qui correspond au rapport JAS, pour prendre les mesures sur l'efficacité des techniques d'interruption contrôlées.

Est-ce-que vous pouvez élaborer sur ces mesures? et comment est-ce-que ces mesures sont faites? comment est-ce-que vous allez obtenir une analyse des données de ces mesures? Comment est-ce-que cela va se passer?

FRANCISCO ARIAS:

De quelle recommandation parlez-vous?

[BURK KINSLEE]

Les recommandations pour une capacité de mesure d'interruption, et surtout l'efficacité des techniques de contrôle, de mitigation. Est-ce-que cette technique fonctionne pour envoyer une notice aux parties affectées. Il y a seulement une opportunité pour faire ces mesures. Pour revenir sur un commentaire au préalable, par exemple, la personne qui a parlé de traitement médical, ce serait bon d'avoir quelqu'un qui étudie l'application. Je comprends vos commentaires sur les mesures.

C'est bon de savoir comment vous mesurer ce que vous voulez. Est-ce-que c'est consistant, régulier avec les activités si on amené ça au prochain niveau? est-ce-que cette période de 90 jours est efficace? est-ce-que vous êtes d'accord là-dessus?

[PATRICK FALSTROM:]

Ce n'est pas vraiment clair, je ne sais pas exactement de quel recommandation vous parlez. Nous n'avons pas de recommandation sur comment on mesure, mais on parle des paramètres qu'ont utilisent pour évaluer les mécanismes.

[BURK KINSLEE]

Je n'avais pas vraiment compris. Vous parlez d'être en soutien avec les façons dont vous mesurez les choses, nous pouvons retourner maintenant vers le rapport JAS pour parler des significations des façons mesurer cette partie de la proposition de ICANN au NGPC pour inclure les mesures dans la période d'Interruption.

FRANCISCO ARIAS:

Ce qui est inclut dans la proposition si je comprends bien. C'est le dernier chapitre le dernier élément pour mesurer les données qui sont stockés.

INCONNU [HOMME]:

C'est l'opportunité pour comprendre exactement si cette technique qui n'a jamais été utilisé fonctionne, donc sans l'appareil exact, sans la

participation d'experts dans ce processus, ce serait donc similaire à s'il manquait un serveur de racine dans tel ou tel activité. C'est une décision qu'on doit prendre dans un certain moment. Donc je vous demande de prendre cette décision.

INCONNU [FEMME]:

Nous avons une question à distance [Maxim Alzaba], qu'est-ce-qu'on pourrait être faire quand quelqu'un [des otages]?

Est-ce-que quelque sera mort s'il n'y a pas d'action durant les 2 heures. Est-ce-que quelqu'un pourrait mourir? est-ce-que quelqu'un pourrait craindre pour sa vie.

[KELLY SULTON]

[Kelly Sulton, Data Group Registrar]. Je suis là pour vous demander quand vous prendrez vraiment une décision de comment vous allez gérer la collision des noms, est-ce-que vous pourriez avoir un résumé que nous en tant que [opérateur de registre], nous pourrions expliquer cela à nos clients, pour les gens qui voudraient acheter un nom dans la liste bloquer. Comment est-ce-qu'on pourrait les aider à travers ce processus, nous les bureaux d'enregistrements?

AMADEU ABRIL I ABRIL:

Amadeu Abril I Abril, je suis un spécialiste de la collision des noms, comme chacun d'entre nous apparemment, personne n'a jamais vu les collisions, mais est tous des spécialistes. Mais grâce à vous tous pour la participation, le support dans ce processus, certains d'entre nous ont

encore des doutes, pour voir s'il y a eu l'exagération, la nature, l'ampleur, et les conséquences de tout cela. Il faut aussi considérer les exceptions qui pourraient être place si cela pourra être pour toujours, l'analyse de la qualité de l'analyse des commentaires.

Comme vous l'avez dit le NGPC veut savoir ce que la communauté pense. Mons résumé. Je dirais c'est allé de l'avant, pour tous ceux qui sont d'accord dite « oui ».

JIM PRENDERGAST

[Jim Prendergast with the Galway Strategy Group].

Je viens de faire une petite révision, j'ai vu qu'il y a 30 différentes candidatures, 5 millions de frais de candidatures. Qu'est-ce qui va se passer avec ses candidats à la suite de ces recommandations?

FRANCISCO ARIAS:

Oui. C'est quelque chose que nous devons définir. Je n'ai pas de réponse pour vous.

JIM PRENDERGAST

Je pense qu'il y a beaucoup de gens qui seraient intéressé à le savoir.

[FEMME] [ANTOINETTE]:

[Question à distance de Francisco Obispo]

Qu'est-ce qui se passera pour les TLD généraux des nouvelles menaces.

FRANCISCO ARIAS: Nous devons prendre ça en considération.

JIM GALVIN: Dans le contexte de la réponse durant 2 heures pour la vie d'un TLD, est-ce-que ce service est seulement pour les noms qui sont déjà sur a liste des noms réservés, où est-ce-que ça peut s'appliquer à tous les noms qui pourraient devenir existant dans le future ou dans l'avenir.

FRANCISCO ARIAS: Pour quoique ce soit.

MIKE PALAGE: Ça 15 ans que je regarde comment tous les processus ont fonctionné, ce que vous proposez maintenant c'est vraiment de processus de jeu ultime, maintenant on va voir comment ces noms, ces collisions vont générer pour voir comment les gens peuvent faire n'importe quoi. C'est vraiment...

Pensez-y, pensez comment ce processus pourrait abuser, s'il vous plait.

JORDAN: Jordan avec [Google].

J'ai deux ou trois questions. Première question, il y a des commentaires publics pour le rapport JAS auparavant, qui disait qu'il ne semblait pas y

avoir de mise en application pour les noms sortaient de la liste bloqué, pour que ceux-ci soit relâchés.

Est-ce-que la période Sunrise s'applique? je ne vois rien de nouveau dans l'analyse, je n'ai rien vu du moins su vos diapositives qui couvre ce sujet. Est-ce-que vous avez si cette idée a été rejetée ou j'ai pas compris?

FRANCISCO ARIAS:

C'est un des éléments, de la liste de proposition pour clarifier. C'est une des recommandations de SSAC avec lesquelles nous d'accord que nous devons fournir une clarification sur ce sujet.

Et je pense que nous l'avons déjà dit. Ça fait partie des [critères RPM]. Je ne suis pas un expert sur ce sujet. Mais quand un nom est relâché.

INCONNU [HOMME]:

Oui c'est correct, mais le document était écrit, avant le rapport JAS. Le JAS a peur donc, ça ne pouvait pas attendu qu'il y aurait tant de temps, que ceci et ceci serait bloqué.

Il y a des documents de ICANN qui disent que Sunrise va avoir tel ou tel nom, mais le cadre de travail qui va être adopté, cela devra s'appliquer à tous ces noms. Et mettre en place une nouvelle demande qui s'appliquera à ces noms.

FRANCISCO ARIAS: Merci, les provisions s’appliquent à toute la réservation de quelques noms.

JORDAN [GODEFROY] Il faudrait que ça s’applique à tout, pas seulement à ce que ICANN décide.

Je vais mettre ça de manière correcte, Google est sur la liste bloqué. On pourrait dire très bien, on va garder ce nom pour nous même. Si quelqu’un dit ça vous serez certainement en colère avec ses gens là.

Est-ce-qu’il y a des mécanismes qui sont mis en place? qui serait disponible pour nous, parce que si le bureau d’enregistrement, agissait de mauvaise manière. Est-ce-que nous sommes protégés par les protections existantes.

Mais maintenant, ICANN dit aux opérateurs de registres disent qu’ils doivent réserver Google, maintenant les opérateurs de registres peuvent relâcher les noms, n’importe qui peut aller enregistrer Google, et nous, on ne serait pas très content. Mais nous avons complètement perdu l’habilité d’avoir une protection Sunrise. Nous aimerions ICANN s’assure que ce n’est pas la situation.

FRANCISCO ARIAS: Je comprends, maintenant ICANN ne va pas attribuer des noms. Ça ne fait pas partie de notre travail.

JORDAN [GODEFROY]

Je vous demande simplement d'éviter ce genre de choses.

JEFF NEWMAN

Je crois que l'ancienne documentation disait qu'il fallait que ça fasse parti de Sunrise donc beaucoup d'opérateurs de registre comme l'opérateur de registre que nous soutenons. C'est que nous avons inclut ces noms dans Sunrise, nous les avons pas délégué par contre. Nous ne l'avons pas mis dans la zone – enfin je ne sais pas quel est le terme à utiliser- mais une fois que les collisions de nom sont relâchés, et bien à ce moment-là, il n'y pas de nouveau Sunrise.

Donc l'analyse c'est de savoir si il y a eu un nouveau Sunrise qui a été fait qui aurait pu inclure ces noms et si c'était le cas, si on avait un Sunrise qui puisse inclure ces nom à ce moment à il n'est pas nécessaire d'en faire un autre. Je crois que c'est la solution à mon avis.

JORDAN [Godefroy]

Oui, je crois que c'est ça on ne va pas faire d'autre Sunrise pour les noms qui ont été inclut, mais s'ils ne sont pas disponible dans le premier Sunrise, à ce moment là, on peut s'occuper de la marque de commerce.

Mais un autre commentaire avant de partir. En tout cas, merci Jeff, je crois que le rapport révisé est excellent. Je vois beaucoup de choses qui nous permettent d'avancer, par contre il y a un point qui a mon avis nécessite davantage de feedback du rapport ; c'est ça que de voir quelles sont les catégories? par exemple, il y a pas mal de personnes qui ont mentionné les ensembles les catégories de noms qui puissent être dangereuse. Je pense que ça ne se produira pas. Il y a beaucoup de nom

qui ont été délégué déjà. Donc ça ne s'est pas passé. Il n'y a une aucune raison pour croire que les catégories qui ont été identifiés par SSAC se produiront, même si c'est un peu plus flou à définir. Plus difficile à définir. Donc je pense que ceci s'appliquera pendant quelques années d'avoir des critères un peu plus large après. Merci.

INCONNU [FEMME]: Alors question de Michael Flemming: « en ce qui me concerne, ICANN n'a pas fenêtre de communication sur la base de 24-7-365. Nous sommes des opérateurs de registres, et on nous demandé de nous conformer à cela. Je sais qu'il est évident, que ICANN doit être conforme à avec ça également. Mais quel est le plan actuelle de ICANN pour cette fenêtre de communication ».

FRANCISCO ARIAS: Nous n'avons pas effectivement changé ce 24/7/365, c'est le mécanisme que nous utilisons pour recevoir les rapports.

INCONNU [FEMME]: Donc dernière question, quand est-ce-que le conseil d'administration le NGPC prendra sa décision final sur la collision des noms?

FRANCISCO ARIAS: Je ne peux pas répondre à cette question parce que je suis membre du personnel, c'est le NGPC qui prendra la décision dans ce domaine.

CYRUS NAMAZI

Je dois vous assurer que ce processus, nous attendons avec impatience de le mettre en route, dès que ça sera adopté par le NGPC. Nous avancerons comme Francisco l'a dit tout à l'heure. Il est peu probable que les choses se passeront à Londres, parce qu'il fallait présenter ceci à la communauté. Nous voulions nous assurer d'avoir un dialogue, pour s'assurer de bien savoir quel était le feedback.

Mais nous savons, le NGPC sait que les choses sont urgentes. Nous allons prendre en considération cette proposition. Nous allons travailler avec le NGPC, et s'il y a même une séance spéciale. Juste après Londres peut-être pour ce problème, peut-être c'est tout à fait possible que les choses se passent comme ça. Merci.

ANNE [INKMAN SKULIZ]

Anne [Inkman Skuliz], je viens de l'Unité Constitutive des Membres de la propriété Intellectuel, mais je parle, en mon nom propre. Est-ce-que vous pensez lorsque vous avez analysé ces questions?Est-ce-qu'il peut y avoir des questions de politiques d'un point de vue qu'il faille revoir, et peut-etre qu'il faudrait avoir davantage d'opinion de la communauté, en ce qui concerne les politiques ou l'approche politique. Et bien sûr, on s'est plaint sur certains points aujourd'hui, mais il y a aussi la question des noms réserves, des noms les plus convoités. Merci.

FRANCISCO ARIAS:

Comme je l'ai décrit dans la présentation, cela fait partie du plan d'atténuation du plan de collision des noms qui a été adopté l'année dernière. Nous pensons que c'est un élément de mise en application,

qui aura lieu après cette résolution. Donc après, la décision du NGPC.
Merci.

Je ne vois pas d'autre personne, et puisque nous avons pratiquement terminé cette heure, je voudrais simplement d'avoir participé à cette session.

[FIN DE LA TRANSCRIPION]